

MasterAir 200DIL

Entraîneur d'air

Description

Le MasterAir 200DIL est un adjuvant exempt de chlorure dont l'emploi est recommandé dans tous les bétons où un entraînement d'air est requis.

Domaines d'applications

Tous types de béton et notamment :

- Béton d'ouvrage d'art dans lequel l'air occlus est imposé pour les résistances aux cycles de gel/dégel
- Béton routier
- En synergie
- Béton léger
- Béton ou mortier confectionné avec des sables qui manquent d'éléments fins en vue d'améliorer leur aspect

Le MasterAir 200DIL peut être employé dans un béton contenant des adjuvants plastifiants, accélérateurs ou retardateurs, mais doit être introduit séparément dans le béton.

Propriétés

Le MasterAir 200DIL :

- Augmente les résistances du béton aux cycles de gel/dégel
- Augmente les résistances aux dégradations causées par les sels de déverglaçage
- Diminue la ségrégation et le ressuage
- Diminue la perméabilité.
- Améliore l'aspect des bétons maigres ou pauvres en éléments fins

Mode d'emploi

Il est préférable de ne pas mélanger le MasterAir 200DIL avec un autre produit. L'entraînement d'air est optimal si le MasterAir 200DIL est introduit directement dans le béton (malaxeur).

Recommandations

En cas de gel, réchauffer le produit jusqu'à une température proche de + 30° C, et agiter mécaniquement.
Proscrire l'agitation par air comprimé.

Dosage

Plage d'utilisation

0,01 à 0,3 % du poids de ciment soit 0,01 l à 0,3 l pour 100 kg de ciment.

IMPORTANT :

Le dosage du MasterAir 200DIL dépend du type de béton fabriqué et de l'éventuel adjuvant utilisé en synergie. Les facteurs influençant la quantité d'air entraîné sont nombreux : nature du liant et des additions, nature et forme des granulats, consistance du béton, temps de malaxage et type de malaxeur, température....

Il est indispensable d'effectuer systématiquement une étude spécifique pour chaque béton ou mortier dans l'environnement de fabrication et de mise en place considéré. Dans le cas d'une formule préalablement calée mais peu fréquemment produite, nous recommandons de la requalifier avant chaque nouveau chantier.

Conditionnement

Le MasterAir 200DIL est disponible en bidon de 10 L, fût de 210 L, container de 1000 L et vrac.

Durée de vie

Le MasterAir 200DIL a une durée de vie de 18 mois, à compter de la date de fabrication.

Stockage

Le MasterAir 200DIL doit être stocké à une température supérieure à + 5° C dans son emballage d'origine.

MasterAir 200DIL

Précautions d'emploi


Eviter tout contact avec la peau et les yeux, en utilisant l'Équipement de Protection Individuel nécessaire (combinaison, gants et des lunettes de protection).

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, utiliser un rince-œil rempli d'une solution d'acide borique et consulter un médecin.

L'élimination du produit et de son emballage doit être effectuée en accord avec la législation en vigueur et elle est de la responsabilité de l'utilisateur final du produit.

Pour de plus amples informations sur les recommandations d'hygiène et sécurité, les règlements de transports et les traitements des déchets, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

Caractéristiques

Aspect	Liquide
Couleur	Brun
Masse volumique à + 20° C	1,01 g/cm ³ ± 0,006
Teneur en chlorure	< 1 g/L
Extrait sec	4,8 ± 0,5 %
Na ₂ O eq	≤ 1 %
pH (MA 003)	10 ± 1
Point de congélation	- 1° C
Étiquetage	

BASF France SAS - Division Construction Chemicals a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

BASF France SAS - Division Construction Chemicals
Z.I. Petite Montagne Sud - 10, Rue des Cévennes - Lisses - 91017 Evry Cedex
Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 www.master-builders-solutions.basf.com

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF France SAS - Division Construction France.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contacter votre chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.